# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Commune de CONDETTE

POSTE COMPTABLE DE: OUTREAU

SIRET: 21620235800018

M 14

# **BUDGET PRIMITIF**

Voté par nature

Année 2022

•			1
			\frac{\sigma^{-1}}{2}
			F .
			F: f L
			ļ
			ŗ
			L
			! i_
			f
			f T
			Ł.i.
			L
			r r
			i.
			!
			; - : :

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **Commune - COMMUNE DE CONDETTE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21620235800018

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES OUTREAU

M. 14

Budget primitif voté par nature

**BUDGET: MAIRIE DE CONDETTE (3)** 

**ANNEE 2022** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renselgner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné ; budget principal ou libellé du budget annexe,

# Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	Comp Object
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3,2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3,3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3,4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L, 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L, 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier \* Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62235	COMMUNE DE CONDETTE MAIRIE DE CONDETTE	BP 2022
4.50	1 - INFORMATIONS GENERALES	
INFO	RMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2486 94
· CAB	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
1225530	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	971.48	0
2	Produit des impositions directes/population	635.56	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1037.4	0
l ă	Dépenses d'équipement brut/population	349.56	0
5	Encours de dette/population	566.6	0
6	DGF/population	162,31	0
2	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.68 %	
	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.6642 %	
8	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33.7 %	
9 10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54.6179 %	I

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs alnsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les calsses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formet.
- (4) A compléter par un seul des deux choix sulvants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ........ du .......),
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix sulvants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	II – PRESENTATI	ON GENERALE DU BUDGET	II A1
<u> </u>	V(	VUE D'ENSEMBLE A1	
	_	FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 718 000,00	2 578 969,55
<del></del>	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
T	REPORTE (2)	0,00	139 030,45
131		-	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 718 000,00	2 718 000,00
•		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 050 000,00	982 691,20
	+	+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
0	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	67 308,80
S	=		=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 050 000,00	1 050 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 768 000,00	3 768 000,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec œux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultais de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les resies à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des regagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'Investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** 

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	709 807,18	0,00	706 000,00	706 000,00	706 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 409 800,00	0,00	1 465 600,00	1 465 600,00	1 465 600,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	164 980,00	0,00	176 700,00	176 700,00	176 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 289 587,18	0,00	2 352 300,00	2 352 300,00	2 352 300,00
66	Charges financières	65 500,00	0,00	57 800,00	57 800,00	57 800,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 367 587.18	0.00	2 415 100,00	2 415 100.00	2 415 100,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 600,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	302 600,00		302 900,00	302 900,00	302 900,00
	TOTAL	2 670 187,18	0,00	2 718 000,00	2 718 000,00	2 718 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 718 000,00

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	74 409,47	0,00	38 499,55	38 499,55	38 499,55
70	Produits services, domaine et ventes div	123 500,00	0,00	170 500,00	170 500,00	170 500,00
73	Impôts et taxes	1 736 140,00	0,00	1 893 040,00	1 893 040,00	1 893 040,00
74	Dotations et participations	497 000,00	0,00	456 930,00	456 930,00	456 930,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 441 049,47	0,00	2 578 969,55	2 578 969,55	2 578 969,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	2 449 049,47	0,00	2 578 969,55	2 578 969,55	2 578 969,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 449 049,47	0,00	2 578 969,55	2 578 969,55	2 578 969,55

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 139 030,45

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 718 000,00

# Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)  302 900,00
--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouveiles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou soide de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	İl
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT** 

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 558,78	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 040,80	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	121 500,00	121 500,00	121 500,00
	Total des opérations d'équipement	771 787,60	0,00	522 000,00	522 000,00	522 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 016 387,18	0,00	869 000,00	869 000,00	869 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 500,00	0,00	181 000,00	181 000,00	181 000,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>e</sup> (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	236 500,00	0,00	181 000,00	181 000,00	181 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 252 887,18	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 252 887,18	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes å réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	323 270,00	0,00	329 406,20	329 406,20	329 406,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	323 270,00	0,00	329 406,20	329 406,20	329 406,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	22 983,74	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	350 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	10 996,00	0,00	11 585,00	11 585,00	11 585,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	391 679,74	0,00	350 385,00	350 385,00	350 385,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	714 949,74	0,00	679 791,20	679 791,20	679 791.20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	302 600,00		302 900,00	302 900,00	302 900,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL_	1 017 549,74	0,00	982 691,20	982 691,20	982 691,20
<del></del>						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				67 308,80		

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	67 308,80
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	302 900,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = Ri 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mals un article du chapitre 10.
- (10) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 -- RF 042 ou soide de l'opération RI 021+ RI 040 -- DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	706 000,00	and the same	706 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 465 600,00	and the second	1 465 600,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	CONTRACTOR OF THE PARTY	4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)	***	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	176 700,00		176 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	4.4	0,00
66	Charges financières	57 800,00	0,00	57 800,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	2 900,00	2 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
<u>Dépenses de fonctionnement – Total</u> 2 415 100,00 302 900,00 2 718				2 718 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 718 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	181 000,00	0,00	181 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	522 000,00		522 000,00
198	Neutral, amort, subv, équip, versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	20 500,00	0,00	20 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	205 000,00	0,00	205 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
. 23	Immobilisations en cours (6)	121 500,00	0,00	121 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0.00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	<u>épenses d'investissement – Total</u>	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00

	<u> </u>	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10	50 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks llées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 499,55		38 499,55
60	Achats et variation des stocks (3)	44	0.00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	170 500,00	0,000	1
71	Production stockée (ou déstockage)	***	0,00	170 500,00
72	Production immobilisée		0.00	0,00 0,00
73	Impôts et taxes	1 893 040,00	***	1 893 040,00
74	Dotations et participations	456 930,00	4.279	456 930,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 578 969,55	0,00	2 578 969,55

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	139 030,45
	=

# TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2718 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 800,00	0,00	38 800,00
13	Subventions d'investissement	340 991,20	0,00	340 991,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0.00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
28	Autres immobilisations financières  Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
-			2 900,00	2 900,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0.00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0.00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0.00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5,00	300 000,00	300 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	300,00	0.00
<del></del>	Recettes d'investissement – Total	379 791,20	302 900,00	682 691,20

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	67 308,80
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	300 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	ill T
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	709 807,18	706 000,00	706 000,00
6042	Achats prestat <sup>o</sup> services (hors terrains)	99 457,18	90 000,00	90 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	62 000,00	90,000,00	90 000,00
60621	Combustibles	37 000,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	18 000,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60633	Fournitures de voirie	36 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	6 450,00	6 100,00	6 100,00
6068	Autres matières et fournitures	90 000,00	90,000,00	90 000,00
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	43 000,00	18 600,00	18 600,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	23 000,00	23 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,000	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	29 000,00	32 400,00	32 400,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	16 000,00	16 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	1 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 500,00	12 500,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	700,00	700,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 409 800,00	1 465 600,00	1 465 600,00
6218	Autre personnel extérieur	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6331	Versement mobilité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 000,00	17 000,00	17 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	858 000,00	825 000,00	825 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	20 000,00	20 000,00
64131	Rémunérations non tit.	110 000,00	125 000,00	125 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	5 600,00	5 600,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	132 000,00	135 000,00	135 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	210 000,00	215 000,00	215 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	58 000,00	58 000,00
6472	Prestations familiales directes	1 800,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 500,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	4 000,00	
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 500,00	2 000,00	4 000,00
7391178	Autres restitut° dégrèvi contrib, direct	2 500,00 2 500,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	164 980,00		2 000,00
6531	Indemnités	66 300,00	<b>176 700,00</b> 67 500,00	176 700,00 67 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Créances admises en non-valeur	180,00	180,00	180,00
6541 65541	Contrib fonds compens, ch. territoriales	9 000,00	3 770,00	3 770,00
6558	Autres contributions obligatoires	48 210,00	52 000,00	52 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	28 000,00	28 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 <u>590,00</u>	21 400,00	21 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	2 289 587,18	2 352 300,00	2 352 300,00
66	Charges financières (b)	65 500,00	57 800,00	57 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 500,00	57 800,00	<u>57</u> 800,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 500,00	5 000,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6714	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 500,00	1 000,00	1_000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0.00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	_0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	2 367 587,18	2 415 100,00	2 415 100,00
023	Virement à la section d'Investissement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 600,00	2 900,00	2 900,00
6811	Dot, amort, et prov. Immos incorporelles	2 600,00	2 900,00	2 900,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	302 600,00	302 900,00	302 900,00 
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	302 600,00	302 900,00	<u>302 900,00</u>
TOTAL DES D	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 670 187,18	2 718 000,00	2 718 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 718 000,00

Détail du calcul des ICNE au	ı compte 66112 (5
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(6)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = Ri 040.

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(9)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(10)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	74 409,47	38 499 55	38 499,55
6419	Remboursements rémunérations personnel	74 409,47	38 499,55	38 499,55
70	Produits services, domaine et ventes div	123 500,00	170 500,00	170 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	25 000,00	22 000,00	22 000,00
7066	Redevances services à caractère social	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	55 000 00	55 000,00
70688	Autres prestations de services	12 500,00	12 500,00	12 500,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	15 000,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	1 736 140,00	1 893 040,00	1 893 040,00
73111	Impôts directs locaux	1 426 110,00	1 580 000,00	1 580 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	162 500,00	153 350,00	153 350,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	13 000,00	12 500,00	12 500,00
73221	FNGIR	400,00	440,00	440.00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 000,00	38 000 00	38 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagéres et ass	130,00	260,00	260,00
7336	Droits de place	2 000,00	7 000,00	7 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	60 000,00	63 000,00	63 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	35 000,00	38 490 00	38 490,00
74	Dotations et participations	497 000,00	456 930,00	456 930,00
7411	Dotation forfaitaire	350 000,00	348 500,00	348 500,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 500,00	37 400,00	37 400,00
74127	Dotation nationale de péréquation	17 000,00	17 600,00	17 600,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	4 000,00	4 000,00
7478	Participat° Autres organismes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	31 430,00	31 430,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	69 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	20 000,00	20 000.00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 441 049,47	2 578 969,55	2 578 969,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	7 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0.00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0.00	0.00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 449 049,47	2 578 969,55	2 578 969,55
	= a+b+c+d		2 0, 0 000,00	2 370 303,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 449 049,47	2 578 969,55	2 578 969,55

<u></u>	<b>+</b>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	139 030,45
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 718 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice 0,00

 Montant des ICNE de l'exercice N-1
 0,00

 = Différence ICNE N - ICNE N-1
 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Di 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un Inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 558,78	20 500,00	20 500,00
2031	Frais d'études	1 558,78	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions, droits similaires	13 000,00	16 500,00	16.500,00
204_	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	230 040,80	205 000,00	205 000.00
2111	Terrains nus	122 040,80	99 000,00	99 000,00
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	15 000,00	15 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 000,00	25 000,00	25 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 700,00	2 000,00	2 000,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	17 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	20 300,00	0,00	0,00
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	22 000,00	4 000,00	4 000,00
2188		9 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	37 000,00	37 000,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	121 500,00	121 500,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	121_500,00	121 500,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	70 000,00	0,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	110 000,00	18 000,00	18 000,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	42,000,00	24 000,00	24 000,00
150_	Opération d'équipement n° 150 (5)	36 000,00	0.00	0.00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	38 000,00	38 000,00	38,000,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
202	Opération d'équipement n° 202 (5)	416 787,60	400 000,00	400 000,00
203	Opération d'équipement n° 203 (5)	7 000,00	0,00	0,00
213	Opération d'équipement n° 213 (5)	25 000.00	0,00	0.00
224	Opération d'équipement n° 224 (5)	15 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 016 387,18	869 000,00	869 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 500,00	181 000,00	
1641	Emprunts en euros	236 500,00	181 000,00	181 000,00 181 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Total des dépenses financières		0,00	0,00
Total		236 500.00	181 000,00	<u> 181 000,00</u>
lotai	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 252 887,18	1 050 000,00	1 050 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 252 887,18	1 050 000,00	1 050 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050	000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne dolt figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	ĪII T
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	323 270,00	329 406,20	329 406,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 250,00	12 250,00	12 250,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 000,00	30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	138 929,00	85 000,00	85 000,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	71 360,00	115 325,20	115 325,20
1341	D.E.T.R. non transférable	86 831,00	86 831,00	86 831,00
1342	Amendes de police non transférable	13 900,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	323 270,00	329 406,20	329 406,20
10_	Dotations, fonds divers et réserves	372 983,74	338 800,00	338 800,00
10222	FCTVA	8 000,00	13 800,00	13 800,00
10226	Taxe d'aménagement	14 983,74	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	350 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subvent* invest, non transf.	10 996,00	11 585,00	11 585,00
1388	Autres subventions non transférables	10 996,00	11 585,00	11 585,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 700,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	391 679,74	350 385,00	350 385,00
Tota	I des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	714 949,74	679 791,20	679 791,20
021	Virement de la sect* de fonctionnement	300 000.00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 600,00	2 900,00	2 900.00
28031	Frais d'études	2 600,00	2 900,00	2 900,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	302 600,00	302 900,00	302 900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	302 600,00	302 900,00	302 900,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 017 549,74	982 691,20	982 691,20

	т-
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	67 308,80
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 050 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : AVENUE DE L'YSER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalísations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat", matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECEITES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0.00	d0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détallier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A rempiir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	134 379,80	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	134 379,80	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	134 379,80	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 000,00
Excédent de financement si positif	, ,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III .
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT DE SECURITE SUR VOIRIES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	36 274,32	a 0,00	24 000,00	b 24 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 274,32	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	36 274,32	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00

-	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0.00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-24 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au pian de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

<sup>(2)</sup> Detaillet les altures conformement au part de compas applique par la commune de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées,

III – VOTE DU BUDGET	[]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1) LIBELLE : ASSAINISSEMENT EGLISE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	-,**
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1) LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIQUE EGLISE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	38 000,00	ь 38 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-38 000,00
Excédent de financement si positif	
· ·	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1) LIBELLE : PARKING BAS-CHAMPS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-12 000.00
Excédent de financement si positif	12 000,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

<sup>(3)</sup> A rempilr uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 153 (1) LIBELLE : AIRE DE JEUX MULTISPORTS ET DE DETENTE

## Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	b 121 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	121 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	121 500,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,90
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	

	404 500 00
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-121 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre falsant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	lii
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1) LIBELLE : EGLISE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	20 261,69	a 0,00	400 000,00	ь 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 261,69	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	20 261,69	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-400 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 203 (1) LIBELLE : SALLE DE SPORTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A rempiir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 213 (1) LIBELLE: GROUPE SCOLAIRE PASTEUR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement și négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renselgnées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées,

III – VOTE DU BUDGET	[]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 224 (1) LIBELLE : HALLE DE VENTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	30 000,00	ь 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 .	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renselgnées.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2,2

		A2.2 -	A2.2 - REPARTII	ION PAR	110N PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ETTE (	nors 1644	3 et 166						
					Emprunts et	dettes à l'oris	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Taux Initial Oliveau Taux actu	i <u>tial</u> Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de de rembour-sement anticipé	Caté- gorle d'em- prunt
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									4
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 400 000,00			**					ere.	
1641 Emprunts en euros (total)					3 400 000,00			100			1			
4486415	CAISSE D EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	13/11/2015	2015-10-02	25/01/2016	400 000,00	L		1,940	1,940 E	EURO	⊢	U	z	A-1
MIN236435EUR/0245721/001	DEXIA CREDIT LOCAL	09/12/2005	2005-12-08	01/09/2008	750 000,00	ш		4,200	4,200 E	EURO	∢	a,	z	<b>A</b> -1
MIN236441EUR/0245730/001	DEXIA CREDIT LOCAL	09/12/2005	2005-12-06	01/05/2008	750 000,00	<b>ш</b> г		4,910		EURO	<b>⊢</b>	٥	0 7	₹ 3
MON216012eur/0221591/001	DEXIA CREDIT LOCAL	14/11/2003	2003-12-15	01/04/2004	1 500 000,00	٠,		4,970	4,970 E	EURO		X Autres	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)	· 电电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电子电				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (lotal)			18.4		0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		$t_{\rm conf}$			0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)	en er en				0,00		4							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)	The supplies				00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00						a co			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									

N	A2.4
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

# A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

<u> </u>	Indices sous-jacents	E	3	(e)	<del>(2</del> )	(9)	(9)
•		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'Indices dont l'un	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure			ces indices		est un Indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contra taux variable ou Inversament. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	%	100,00	00'0	00'0	00'0	00'00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 408 578,69	00'0	0,00	00'0	00'0	A CONTRACT OF THE PARTY OF THE
	Nombre de produits	Û	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de	0	. 0	Û	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	***
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cané	% de l'encours	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	
}	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0.00
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	ĪV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	_
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 ~ DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Do	ont
PAR PRÉTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	181 000,00	181 000,00
PROPRES =A + B 16 Emprunts et dettes assimilées (A)		181 000,00	181 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	181 000,00	181 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprents	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest, transférées opte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	181 000,00	0,00	0,00	181 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	353 285,00	III 353 285,00
	es propres externes de l'année (a)	50 385,00	50 385,00
10222	FCTVA	13 800,00	13 800.00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	11 585,00	11 585,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	302 900,00	302 900,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 900,00	2 900.00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	353 285,00	0,00	67 308,80	300 000,00	720 593,80

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II.	181 000,00
Ressources propres disponibles	iV	720 593,80
Solde	V = IV - II (6)	539 593,80

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble,

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<del>- T</del>	_	F				<u>.</u>	- 12	g T	<u>"</u>	7.	٦	<u>g</u>	<del>1</del> T	<u>ş</u>	32	b 1	22
≥	B1.1	icT)	Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	0,00	146 692,52	26 512,66	2 317,39	12 002,47	53 747,25	8 401,73	34 360,44	3 347,19	4 813,32	1 190,07	146 692,52
_	8	5711-1 du CGCT	Annuité garan	En Intérêts (8)	00'0	0,00	37 123,09	8 155,31	1 791,81	0.00	9 684,16	00'0	6 191,05	00'0	7 866,59	3 434,17	37 123,09
			Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt				EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	EURO	
		. 5211-36 et L.	Catégorie d'emprunt	(3)				A-1	A-1	A-1	A-1	A-1	A-1	¥ .	Į.	A-1	
	ļ	-1 6°, L.	de vote (6)	Niveau de taux				1,350	1,650	0,000	1,350	000'0	1,350	0,000	2,850	2,850	
	ŧ	2313	Taux à la date de vote du budget (6)	Index (4)													
	<u>"</u>	art. L.	Taux	Taux (3)	44	<u> </u>	180.00	ш.	ш	ь	ш	L	ц	u.	щ	IL.	
	MENI	ENT (	<u></u>	Taux actua-		100	1.1 War 2-17 F	1,350	1,650	000'0	1,350	0.000	1,350	0,000	2,850	2,850	
	S ET R	SSEM	Taux initial	Index (4)													
	IABI	ABLI		Taux				ш.	ш	ш	<u>.</u>	ш	L.	ш	4	ш.	(1.5) (23)
	TS DO	ULET	Périodi- cité des rem-	sements (2)				∢	∢	4	∀ .	٧	٧	٧	٧	٧	
ES	EMEN	NE O	Durée rés!-	duelle				20,00	35,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	31,00	41,00	
- ANNEXES	N – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS R LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-16°,	Capital restant		00'0	BO'6	2 578 137,00	604 096,77	108 594,50	148 057,24	717 345,05	103 640,07	458 596,31	41 289,46	276 020,53	120 497,07	2 578 137,00
<b>\</b>	ENGAGEMENTS HORS BILAN EMPRUNTS GARANTIS PAR	B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR L	Montant initial	<u></u>	90°0	00'0	6 182 802,37	706 662,61	117 493,95	320 000,00	1 540 130,00	224 000,00	984 600,00	89 240,00	1 556 149,86	644 525,95	6 182 802,37
l	GEMENTS PROPERTY	UNTS GAR	Organisme prêteur ou	chaf de file				CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES DEPOTS	CAISSE DES	
	ENGA	r DES EMPR	Objet de	Pemprunt garanti				BEGUINAGE RUE	BEGUINAGE RUE DE VERDUN	HIRONDELLES	HIRONDELLES	PERARD	PERARD	PERARD	FERME DELBAERE	FERME DELBAERE	
		-ETA1	ide ion et II sement	$\overline{}$				υ	U	U	ď	υ	a.	v	a.	۵	
	!	8015-	Année de mobilisation et profil d'amortissement	de l'emprunt (1) Année Profil				2007	2007	2018	2018	2018	2018	2018	2012	2012	
		B1.1 -	Dé≉ignation du	Dénéficiaire	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements	Total das amprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements	Total des emprunts contractés pour des opérations de	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	SA HLM LOGIS 62	VILLOGIA LOGIS 62	VILLOGIA LOGIS 62	TOTAL GENERAL

# COMMUNE DE CONDETTE - MAIRIE DE CONDETTE - BP - 2022

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

  (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complèxe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
   (5) Taux annuel, fous frais compris.
   (6) Taux annuel, fous frais compris.
   (6) Taux pois region de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
   (7) Taux hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunt ls suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
  - (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'achéance » (intérêts décalssés).

	11/
IV – ANNEXES	IV.
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	<u></u>

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	183 815,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	238 722,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	422 538,43
Recettes réelles de fonctionnement	ll .	2 578 969,55

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	<u>-</u>	16.38

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'articlé L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

2	C1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	71	DU PERSONNEL AU 01/01/N	AU 01/01/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Directeur general adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur general des services tecnniques Émplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00'0	00.0	00,0	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	1,00	8,00	2,60	00'0	7,60
Adjoint administratif territorial	O	00'0	1,00	1,00	08'0	00'0	0.80
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	O I	6,00	00'0	00'9	00'9	00'0	00'9
Fedacteur Principal de Tere Classe	В	1,00	00'0	1,00	08'0	00'0	0,80
FILIERE IECHNIQUE (C)		18,00	1,00	19,00	14,00	4,11	18,11
Adjoint technique territorial	ပ	8,00	1,00	00'6	4,00	4,11	8,11
Adjoint technique territorial principal de 1ere classe	O (	2,00	00,00	2,00	5,00	00'0	5,00
Adjoint technique territorial principal de zeme classe	<u>ပ</u>	9,00	00'0	3,00	3,00	00'0	3,00
Agent de maruise Ingénieur Principal	ט ∢	9,0	90°0	8,6	9,5	00,0	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	00'0	1,00	08'0	00'0	08'0
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles matemelles	3	1,00	00'0	1,00	08'0	00'0	0.80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	00'0	3,00	2,12	00'0	2,12
Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	8	1,00	00'0	1,00	0,80	00'0	0,80
FILIERE ANIMATION (I)	<u>a</u>	1,00	00'0	1,00	1,00	00.00	1.00
Animateur	a	1.00	00.0	1 00	1 00	00.0	1 00
FILIERE POLICE ()		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Brigadier Chef Principal	C	2,00	00'0	2,00	2,00	00.00	2.00
EMPLOIS NON CITES (K) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + a + f + g + h + i + j + k)		32,00	2,00	34,00	27,52	4,11	31,63

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

# COMMUNE DE CONDETTE - MAIRIE DE CONDETTE - BP - 2022

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

 $\mathsf{ETPT} = \mathsf{Effectfs}$  physiques "quotité de temps de travail " période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n\* 84-53 du 26 janvier 1984 etc. %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

2	C4
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

# FTAT DISPERSONNEL AND 01/01/N (enite) 3

	5	ב און און	OI - EIMI DO PERSONNEL AU VIVIIN (SUILE)	(Salife)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Adjoint technique territorial	၁	TECH	245	00'0	A Autres	A Auxiliaire
Adjoint technique territorial	ပ	TECH	245	00'0	A Autres	A Auxiliaire
Adjoint technique territorial	ပ	TECH	245	00'0	_	A Auxiliaire
Adjoint technique territorial	ပ	TECH	245	0,00	_	A Auxiliaire
Adjoint technique territorial	၁	TECH	245	00'0	A Autres	A Auxiliaire
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif, TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-lechnque.
SP : Sportif.
CUT : Culturel.
ANIM: Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Morif du contrat (toi du 26 janvier 1994 modifée):
3-1 \* article 3.1 \* article 3.2 \* far alticle 4.2 \* article 5.4 \* article 4.2 \* article 5.4 
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisée « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recruiés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n\* 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la loi n\* 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme reference de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	<u> </u>

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de <u>l'engagement</u>
Délégation de service public (3)				_
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2007 - BEGUINAGE RUE DE VERDUN	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	685 204,04
01/01/2007 - BEGUINAGE RUE DE VERDUN	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	142 029,93
01/01/2012 - FERME DELBAERE	VILLOGIA LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	416 167,14
01/01/2012 - FERME DELBAERE	VILLOGIA LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	206 411,78
19/02/2018 - PERARD	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	103 640,07
19/02/2018 - PERARD	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	494 034,39
19/02/2018 - PERARD	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	41 289,46
24/04/2018 - HIRONDELLES	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	148 057,24
24/04/2018 - HIRONDELLES	SA HLM LOGIS 62		CAISSE DES DEPOTS	772 777,99
Subventions supérieures à 75 000 € ou				
représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de				
<u>l'organisme</u>				
		1		
		<u> </u>		
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement,

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

# COMMUNE DE CONDETTE - MAIRIE DE CONDETTE - BP - 2022

IV – ANNEXES	l IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 284 000,00	4,13	62,76	0,00	1 205 038,00	1,04
TFPNB	45 700,00	4,78	44,84	0,00	20 492,00	1,05
OFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 225 530,00	0,00



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 21 Nombre de membres présents 45 Nombre de suffrages exprimés 45 VOTES :

Pour: 17 Contre: 10 Abstentions: 1

Date de convocation : 22/03/2022

Présenté par le Maire (1), A Mairie de CONDETTE, le 30/03/2022 le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Mairie de CONDETTE, le 30/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	. II
01. Hervé LECLERCQ , Maire	co miller
02. Isis TAPON , 1ère Adjointe	A Lea
03. Dominique LABBE , 2e Adjoint	503
04. Betty BLOQUET , 3e Adjointe	Star
05. Philippe DRANSART , 4e Adjoint	
06. Florence LIMASCON , 5e Ajointe	
07. Jean-Claude LIBERT , 6e Adjoint	200
08. Elisabeth MAUGER , Conseillère municipale	1
09. Géry QUENNESSON , Conseiller municipal	
10. Mathieu DELPIERRE , Conseiller municipal	
11. Marie-Noëlle DOLINSKI , Conseillère municipale	
12. Olivier LIEBAERT , Conseiller municipal	Als
13. Gaëlle MAILLY , Conseillère municipale	
14. Christèle BOULY , Conseillère municipale	Doub
15. Florence SANTUNE , Conseillère municipale	Ing &
16. Yann FERNANDES , Conseiller municipal	
17. Christelle GOLLIOT , Conseillère municipale	
18. Olivier COTTREEL , Conseiller municipal	
19. Gérard DUFOSSE , Conseiller municipal	1000
20. Ludovic SCHWAB , Conseiller municipal	
21. Nicolas BOUZIN , Conseiller municipal	

# COMMUNE DE CONDETTE - MAIRIE DE CONDETTE - BP (projet de budget) - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

le 31 Mars 2022



L. .